


ETABLISSEMENT SCOLAIRE SAINT-GABRIEL

rue Jean Lauthédou – BP 85137

29125 PONT-L'ABBE Cédex

 02.98.66.08.44

Aux Parents d'élèves des classes de 3ème

INFORMATION BOURSES NATIONALES DU SECOND DEGRE DE LYCEE

Les dossiers de demande de bourses pour le passage en lycée enseignement général ou en lycée professionnel doivent être complétés **POUR LE 31 MARS 2010**.

Nous vous rappelons que les élèves de troisième titulaires d'une bourse de collège doivent constituer un dossier de demande de bourse de lycée, le transfert n'existant pas du collège vers le lycée.

Pour l'année scolaire 2010/2011 ce sont les revenus 2008 qui doivent être pris en compte. Dans l'hypothèse d'une modification sensible et durable des ressources depuis le 1^{er} janvier 2009, suite à un changement de situation familiale (perte d'emploi, décès, divorce, maladie) les revenus 2009 ou ceux de 2010 pourraient être pris en considération en fournissant les justificatifs.

Vous trouverez **au verso** de la feuille une fiche auto évaluation, si vous êtes dans les limites du barème vous pouvez retirer un dossier dès maintenant à l'accueil de l'établissement.

Il est absolument indispensable de déposer les demandes dans les délais prévus, sans attendre la décision définitive d'affectation du futur établissement connue généralement en juin voire en septembre. L'Inspection Académique n'accepte plus les dossiers à la rentrée de septembre.

Le Service des Bourses.

N.B. : Cette circulaire a été remise à votre enfant par le Professeur Principal de sa classe.